RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES

EXTRAIT

Registre des Délibérations du Conseil Municipal



L'an DEUX MILLE DIX SEPT et le 20 JUILLET à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 13 JUILLET 2017, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Elisabeth BONJEAN, Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mmes Anne SERRE - Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE - Mme Axelle VERDIERE-BARGAOUI, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mmes Laure FAUDEMER - Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Géraldine MADOUNARI - Marianne BERQUE-MANSAS - M. Alexis ARRAS - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Nicole COUTANT - M. Jesus SIMON - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - M. Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - Mme Nadine PEYRIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Valériane ALEXANDRE - Mrs Bruno CASSEN - Pascal DAGES - Grégory RENDE

POUVOIRS:

M. Jean-Pierre LALANNE donne pouvoir à Mme Marie-Josée HENRARD Mme Valériane ALEXANDRE donne pouvoir à Mme le MAIRE

M. Bruno CASSEN donne pouvoir à M. Bruno JANOT

M. Pascal DAGES donne pouvoir à Mme Marie-Constance BERTHELON

M. Grégory RENDE donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Marianne BERQUE-MANSAS

OBJET: PARKING BOULEVARD YVES DU MANOIR: DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Depuis 2012, le Centre Hospitalier de Dax-Côte d'Argent a engagé de lourds travaux de restructuration et de modernisation destinés à lui permettre de répondre au mieux aux besoins d'une population croissante.

Corollaire de cet accroissement d'activité, le stationnement à destination des usagers est déficitaire et ce, malgré l'extension du parking existant et la création d'un nouveau parking à l'arrière du site.

Le Centre Hospitalier a donc sollicité la Ville afin de pouvoir intégrer à son offre de stationnement, le parking public situé le long du Boulevard Yves du Manoir.

Au préalable, il y a lieu de déclasser du domaine public communal ce parking, qui a fait l'objet d'un plan de division établi par M. TUQUOI et annexé à la présente. La surface concernée est de 3 965 m².

La procédure d'enquête publique sera menée conformément aux modalités fixées par les articles L141-3 et R 141-4 à R 141-10 du Code de la Voirie Routière, ainsi que les dispositions du Chapitre IV du Code des Relations entre le Public et l'Administration.

SUR PROPOSITION DE MONSIEUR SERGE BALAO, MAIRE-ADJOINT APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,

APPROUVE le projet de déclassement du domaine public susvisé,

DECIDE du lancement de l'enquête publique correspondante,

AUTORISE Madame le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à cet effet et à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture) 040-214000887-20170720-10-DE

DELIBERE EN SEANCE, Les jours, mois et an que dessus, Suivent les signatures au registre POUR COPIE CONFORME, LE MAIRE,

Elisabeth BONJEAN
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Grand Dax
Conseillère Régionale NouvelleAquitaine

Affichée le : 21 Juillet 2017

[«] La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».